

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 2 octobre 2018
à 19 h 30**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 3535, rue Saint-Denis (ITHQ), le mardi 2 octobre 2018, à 19 h 30 et portant sur le Budget 2019.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour:

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018 et portant sur le Budget 2019.

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Période de questions des membres du conseil.

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1183945032

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2019.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Claude GROULX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mardi 25 septembre 2018



Dossier # : 1183945032

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2019.

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2019.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe, il est recommandé:

D'adopter des prévisions de dépenses de 55 904 200 \$ pour l'exercice financier 2019 qui seront financées de la façon suivante :

<ul style="list-style-type: none"> • Transferts de la Ville Centre • Espace fiscal 	36 113 400 \$ 10 023 100 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus de sources locales 	8 088 900 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Affectation des surplus 	1 678 800 \$

De transmettre les prévisions budgétaires, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4), au comité exécutif.

Signé par Guy OUELLET **Le** 2018-09-25 16:08

Signataire : Guy OUELLET

 Directeur par intérim - Direction de l'arrondissement et des travaux publics
 Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des
 travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1183945032

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2019.

CONTENU

CONTEXTE

Chaque année, la Ville fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité Exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 250427 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2018. Numéro de dossier : 1170311003

DESCRIPTION

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2019. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au Comité Exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée. La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal, les revenus de sources locales et l'affectation de surplus afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

JUSTIFICATION

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal* , l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Stratégie budgétaire 2019 :

L'enveloppe budgétaire 2019 que nous avons reçue de la Ville ne nous permet pas de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de maintenir le niveau de service aux citoyens et d'assumer les contraintes de la réforme du financement des arrondissements. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 2 209 300\$. Pour ce faire, nous avons rationalisé des activités, indexé de 2% la taxe locale et utilisé une partie des surplus accumulés de l'arrondissement.

(000\$)	Budget 2018	Cadre financier Initial 2019	Budget 2019
---------	----------------	------------------------------------	----------------

Dépenses			
Budget	55 337,5 \$	55 337,5 \$	55 337,5 \$
Obligations contractuelles et légales		890,9 \$	890,9 \$
Ajustements corporatifs		- \$	101,5\$
Rationalisation des activités		- \$	-425,7 \$
TOTAL :	55 337,5 \$	56 228,4 \$	55 904,2\$

Sources de financement			
Transferts centraux	36 550,6 \$	36 123,5 \$	36 113,4 \$
Espace fiscal	9 919,8 \$	9 826,5 \$	10 023,1 \$
Revenus locaux	8 069,1 \$	8 069,1 \$	8 088,9 \$
Affectation des surplus	798,0 \$	- \$	1 678,8 \$
TOTAL :	55 337,5 \$	54 019,1 \$	55 904,2 \$

Écart :		-2 209,3 \$	0,0 \$
----------------	--	-------------	--------

Budget 2018	55 337,5 \$
--------------------	--------------------

1. Obligations contractuelles et légales	<u>890,9 \$</u>	890,9 \$
▪ Indexation de la main-d'œuvre (rémunération et avantages sociaux)	890,9 \$	

2. Ajustements corporatifs		<u>101,5 \$</u>	101,5 \$
▪ Signalisation et marquage	91,7 \$		
▪ Réseaux des eaux	14,4 \$		
▪ Gestion des matières résiduelles	-32,2 \$		
▪ Frais de locations	3,8 \$		
▪ Énergie	13,9 \$		
▪ Entretien et gardiennage	9,9 \$		

3. Rationalisation des activités		<u>-425,7 \$</u>	-425,7 \$
▪ Ajustement salarial et réaménagement des dépenses	-390,7 \$		
▪ Élimination des dépenses générées par des remboursements à de tierces parties	-35,0 \$		

Budget 2019	55 904,2 \$
--------------------	--------------------

Stratégies pour atteindre un budget équilibré via les sources de financement :

I. Ajustements des transferts centraux pour 2019		-437,2 \$	36 113,4 \$
Diminution des transferts centraux 36 550,6 \$ à 36 113,4 \$			
▪ Cinquième tranche indexée des contraintes liées à la réforme du financement des arrondissements (coupures prévues jusqu'en 2024)	-670,4 \$		
▪ Mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements	-76,5 \$		
▪ Indexation des transferts 2018 de 1,5 %	548,3 \$		
▪ Entretien des terrains de tennis du parc Jeanne Mance	15,0 \$		
▪ Activité de l'éclairage, signalisation et marquage (Rosemont Petite Patrie)	-10,1 \$		
▪ Participation des arrondissements à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite	-253,4 \$		
▪ Entretien et gardiennage – Service de la gestion et planification immobilière	9,9 \$		

II. Variation de l'espace fiscal			10 023,1 \$
Augmentation de l'espace fiscal de 9 919,8 \$ à 10 023,1 \$		103,3 \$	
▪ Actualisation des revenus liés à la croissance immobilière par rapport à 2018	-93,3 \$		
▪ Indexation de la taxe locale (2%)	196,6 \$		

III. Ajustement de la cible des revenus locaux			8 088,9 \$
		19,8 \$	
▪ Services techniques en évaluation des bâtiments	15,0 \$		
▪ Sports et loisirs - indexation de la grille tarifaire (2%)	39,8 \$		
▪ Élimination des revenus générés par des remboursements à de tierces parties	-35,0 \$		

IV. Affectation des surplus			1 678,8 \$
Augmentation par rapport à 2018		880,8 \$	
▪ Affectation des surplus 2018	798,0 \$		
▪ Affectation des surplus 2019	1 678,8 \$		

TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT :			55 904,2 \$
---	--	--	--------------------

DÉVELOPPEMENT DURABLE

N/A

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kalina RYKOWSKA
conseiller(ere) budgétaire

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-09-19

Marie DESHARNAIS
c/d ress. financières et matérielles

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stéphane CLOUTIER
Directeur des services administratifs_ des relations avec
les citoyens_ des communications et du greffe